

# FORMATION

## Membres du CSE :

# Santé Sécurité & Conditions de Travail

### - DE 300 SALARIÉS

Les ordonnances travail de septembre 2017 ont créé le CSE (Comité Social et Économique), nouvelle instance unique (fusion des instances actuelles DP, CE, CHSCT)



### OBJECTIFS :

#### Être capable de :

- **Connaître** le cadre réglementaire
- **Maîtriser** le champ des conditions de travail
- **D'identifier** : les missions spécifiques de la SS&CT  
les moyens et outils à disposition  
le rôle de ses membres et de chaque partenaire

#### Développer des compétences et des savoir-faire :

- **Analyser** les situations de travail, les dysfonctionnements, incidents, accidents, détecter les risques pour la santé
- **Proposer** des pistes d'amélioration, argumenter et construire des collaborations
- **Repérer** les facteurs d'amélioration des conditions de travail
- **Évaluer** les impacts possibles de projets de changement
- **Favoriser** le dialogue social avec la direction sur les sujets SS&CT



### PUBLIC :

Membres élus de la délégation  
du personnel du CSE



### DURÉE :

3 jours  
(soit 21 heures)

### PRÉREQUIS :

Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis

### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en SS&CT

### QUELLES DIFFÉRENCES POUR LE CSE EN MATIÈRE DE SS&CT ?

- Plus de 300 salariés :

Création d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

- Moins De 300 salariés :

Facultatif, sauf demande de l'inspecteur du travail (C. trav., art. L. 2315-37)



### PROGRAMME

#### CHRONOLOGIE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES & DU CADRE RÉGLEMENTAIRE AU TRAVAIL

##### Contexte et évolution :

Ordonnance du 22/12/17 et décret 29/12/17

Législation : notions de base

Les enjeux de la prévention

Les acteurs internes et externes

Les obligations en HSCT des salariés

Les obligations en HSCT de l'employeur

La réglementation en santé et sécurité au travail

Comprendre le processus d'apparition du risque

Les bases de la prévention : un même langage pour tous

Identifier dans son activité les situations de travail potentiellement nuisibles

#### MISE EN PLACE DU CSE :

##### LE FONCTIONNEMENT DU CSE ET DE LA CSSCT

Entreprise de moins de 50 salariés, entreprise de 50 salariés et plus ; droits et engagements, protection des membres ; responsabilité du CSE et de ses membres

##### LES MOYENS DU CSE ET DE LA CSSCT mis à disposition par l'employeur :

- Les moyens matériels, de communication et de déplacements
- Local, budget, le crédit d'heures
- La formation
- Les documents auxquels la commission doit avoir accès

##### LES MISSIONS DU CSE EN SS&CT

- Missions générales et missions spécifiques
- Rôle d'analyse des risques professionnels et de contrôle du CSE, les enquêtes, mise en œuvre des inspections
- Les consultations obligatoires : modifications, introduction de nouvelles technologies, notion de danger grave et imminent
- Recourir à l'expertise
- Les propositions du CSE en matière de SS&CT

##### Indicateurs de pré-diagnostic

Présentation du cadre technique et réglementaire

Participer à la démarche d'amélioration continue

#### FONCTIONNEMENT DES CSE REPRÉSENTÉS :

##### COMPOSITION DES CSE

Président, représentants des personnels salariés, maîtrise-cadre, RSCSE de chaque syndicat représentatif / bureau du CSE

- Le règlement intérieur de la commission
- Réunions ordinaires ; Réunions extraordinaires ; Réunions de préparation ; Convocation aux réunions
- Ordre du jour, points pouvant être examinés en réunion ordinaire du CSE ; déroulement des réunions
- Décisions et résolutions des élus au CSE
- PV et compte rendus, affichage

##### L'ANALYSE À PRIORI DES RISQUES PROFESSIONNELS :

##### MISSION D'INSPECTION DU CSE

- Indicateurs de pré-diagnostic
- Présentation du cadre technique et réglementaire
- Présentation du Document Unique
- Les éléments de traçabilité du DUERP
- Identifier les déterminants de l'activité à l'origine des risques, pour en déduire les actions à conduire

##### L'ANALYSE À POSTÉRIORI DES RISQUES PROFESSIONNELS :

##### MISSION D'ENQUÊTE DU CSE

- Compte rendu d'accident/ d'évènement non souhaité
- Présenter la méthodologie du compte rendu
- Approche I.TA.MA.MI (recueil de faits)

##### MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES ACCIDENTS :

- Nature des liens logiques entre les faits
- Méthode de l'arbre des causes
- Déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (HOT) permettant de supprimer ou de réduire les risques à partir des risques identifiés

##### Construction d'un plan d'action

Réaliser des activités de veille réglementaire et rendre un avis motivé

Réussir une réunion par une argumentation pertinente dans la co-construction avec la direction



### MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Apports théoriques  
Exercices pratiques, étude de cas et jeux de rôle  
Application sur des cas pratiques au cours d'exercices dans les conditions réelles  
Réflexion en groupe : échanges & témoignages  
Vidéos

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Contrôle continu  
Mises en situation  
Études de cas pratiques

#### SANCTION :

Certificat de réalisation

### TARIF

Inter ou Intra : nous consulter